



## Réunion CSNDG 8 et 9 Février 2020 CHARLEVILLE MEZIERES

### Membres de la CSNDG présents :

- Loic COSNUAU
- Lydie FERREY
- Eric LE MERCIER
- Pernelle CARRON – cooptée (par téléphone)

### Membres de la CSNDG excusés :

- Corinne CORNU
- Robert COTTET-GAYDON
- Pascal GIRARDOT

### Invités :

- Amaury DRUESNE, représentant l'AFEDG
- Fabrice BLONDEL, représentant la DTN

Les membres de la CSNDG souhaitent évoquer la triste actualité et assurent de leur soutien l'ensemble des victimes.

La CSNDG prend acte de la démission de Didier GAILHAGUET de son poste de Président de la FFSG.

La CSNDG remercie les entraîneurs, officiels d'arbitrage, dirigeants et bénévoles pour la qualité du travail qu'ils effectuent au quotidien au service de la Danse sur Glace.

### PROJET DE DEVELOPPEMENT 2020/2021 :

Compte tenu des événements, la CSNDG décide d'un statut quo concernant les règlements à l'exception des modifications qui seraient rendues nécessaires par l'ISU.

La saison 2020/2021 sera donc identique en termes d'organisation, de fonctionnement et de calendrier à la saison en cours :

- maintien du développement du duo en l'état pour la saison prochaine (2020/2021)
- réflexion maintenue sur le projet commun Artistique / Danse
  - les entraîneurs de danse vont faire des remarques sur le projet actuel
  - pas de changement pour la filière de compétitions de danse sur glace mais possibilité aux danseurs de venir sur les compétitions "projet commun" organisées par les clubs artistique
  - mise en ligne des calendriers de chaque ligue pour inciter les clubs de danse à participer. Dans certains cas, en fonction d'une proximité géographique, il sera proposé de participer à des compétitions hors ligue d'appartenance.

## Coupe de France Duos

- Faire un sondage pour savoir combien de duos participeraient > Robert COTTET-GAYDON s'en charge

## POINT SUR PROBLEMES DE LA SAISON EN COURS :

- Désistement du club de St Gervais pour les Coupe Interrégionale Solos et Coupe de France Duos. La CSNDG remercie le Club de Viry-Chatillon qui organisera finalement cette compétition.
- Problèmes d'organisations d'un TIR sur la zone Sud Est
- Pour les France BMC à Epinal, il y a un match de Hockey (play-off D2). Les catégories poussins, avenirs et benjamins patineront les danses imposées le vendredi en fin d'après-midi, avec tirage au sort à mi-journée.
- Concernant les France Solos à Fontenay, il y a un manque d'heures de glace le matin. Plusieurs pistes sont étudiées pour permettre le bon déroulement de la compétition.

## POINT SUR REGLEMENT :

- Participation en même temps en Solo et Couple France / TdF / TIR : il apparaît que le règlement n'est pas précis. L'avis de l'AFEDG est sollicité et une précision sera rapidement apportée.
- Nombre sur liste de sélection pour les 10 catégories des Championnats de France solos > Communication pour préciser la Règle 3.4.2

### 3.4.2 Championnats de France Solos - Règles de participation et contenu technique

#### 3) Sélections aux Championnats de France Solos

##### c. Sélections aux Championnats de France Solos

...

Pour être représentée aux Championnats de France Solos, une catégorie doit comporter au minimum 8 concurrents dans la liste de sélection de la catégorie concernée.

## CALENDRIER 2020/2021 :

Le calendrier a été établi au plus près de celui de la saison 2019/2020 en tenant compte des compétitions internationales. Une Communication va être publiée.

Un seul système informatique existant désormais, il a été prévu, dans la mesure du possible, un délai de 15 jours entre les TDF pour permettre l'acheminement du matériel.

## DIVERS :

Après plusieurs remarques et discussions avec des DVRO, Juges, Contrôleurs et spécialistes, Corinne CORNU fait les remarques suivantes :

- Souhait de séparer les Officiels d'Arbitrages en deux catégories :
  - Officiels d'Arbitrages évaluateurs : Juges, Juges Arbitrage, Contrôleurs et Spécialistes,
  - Officiels d'Arbitrages non évaluateurs : DVRO, Cutter, Data, (Comptable).

Cela pourrait atténuer les problèmes de formation des panels en permettant à deux personnes ayant des liens familiaux d'exercer dans le même panel mais chacun dans une catégorie (OA Evaluator et OA Non Evaluator) ou de mettre en DVRO des membres ou présidents de clubs.

- 1 juge et 1 contrôleur ont voulu être honnêtes avec la CSNDG et la CNOA et ont officialisé leur relation. De ce fait, ils ne peuvent plus officier sur la même compétition. Il faut rendre possible d'officier sur la même compétition mais dans des panels différents.

- Il en est de même si :
  - un juge vit avec un entraîneur, il ne peut plus officier lorsque les patineurs de ce club de cet entraîneur est présent,
  - si un DVRO est président il ne peut plus officier sur les compétitions que fait son club
  - etc.....

Corinne se demande à quoi ça sert de signer la charte éthique si c'est pour ne faire confiance à personne.

Loïc COSNUAU précise que tous ces points ont déjà été posés à la CFOA qui y réfléchit.

Fin de réunion le dimanche 9 février à 10h.